

**Me Thomas D'JOURNO**  
**SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**  
**Avocat associée au Barreau de Marseille**  
43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE  
Tél. : 04.91.37.33.96 – [p.vasquez@provansal.eu](mailto:p.vasquez@provansal.eu)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE EN UN SEUL LOT**

**D'UN STUDIO de 44,98 m<sup>2</sup>** au rez-de-chaussée  
et la jouissance exclusive d'un jardin (**lot n° 3**),  
**une pièce à usage de rangement** au rez-de-chaussée (**lot n° 4**)  
et **une mezzanine** à l'entresol et communiquant  
avec le studio du rez-de-chaussée (**lot n° 5**)

**Sis à MARSEILLE (13006), 103, rue Jules Moulet, quartier Vauban.**

**SUR UNE MISE A PRIX DE CINQUANTE MILLE EUROS (50.000 €)**  
**Avec faculté de baisse du quart puis de moitié en cas de carence d'enchères.**

**Visite le Lundi 14 Juin 2021 de 10 h 00 à 11 h 00**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 24 JUIN 2021 à 9 h 30**  
à l'audience du Juge de l'Exécution **du Tribunal Judiciaire de Marseille,**  
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,  
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS**  
**MIS EN VENTE :**

**D'après le titre de propriété :**

Lesdits biens consistent en un studio au rez-de-chaussée et la jouissance exclusive d'un jardin (lot n° 3), une pièce à usage de rangement au rez-de-chaussée (lot n° 4) et une mezzanine à l'entresol et communiquant avec le studio du rez-de-chaussée (lot n° 5) étant précisé que les trois lots ont été réunis pour ne former qu'une seule et même unité d'habitation, dépendant d'un immeuble en copropriété sis 103, rue Jules Moulet (13006).

Lesdits biens figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE – Quartier Vauban – section 828 B n° 171 pour une contenance de 1 a et 23 ca.

**D'après le procès-verbal de description :**

Maître Aurélie CROSSE, Huissier de Justice à Marseille, a établi le 19 septembre 2019 un procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que les lieux sont composés sur deux niveaux à savoir :

- Au niveau inférieur (rez-de-chaussée) d'une entrée, d'une buanderie, d'une cuisine, d'un séjour, d'un WC, d'un coin rangement ainsi que d'une terrasse fermée par une verrière et un

jardin,

- et au niveau supérieur (entresol) d'un dégagement, d'une chambre et d'une salle de bains avec WC.

Les lieux constituent la résidence principale du gérant de la SCI débitrice saisie en liquidation judiciaire.

Le certificat de mesurage stipule une loi Carrez de **44,98 m<sup>2</sup>**.

Le syndic de la copropriété est le CABINET LIAUTARD sis 7/9, rue Grignan, 13006 MARSEILLE.

**La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :**

**Maître Jean-Charles HIDOUX**, Mandataire Judiciaire à la sauvegarde, au redressement et à la liquidation des entreprises domicilié en son étude au 64, rue Montgrand, 13006 MARSEILLE, agissant en qualité de liquidateur de la société dénommée SCI S2BZ inscrite au RCS de Marseille sous le n° 524 076 205 dont le siège social est 104, bd Notre Dame, 13006 MARSEILLE prise en la personne de ses gérants Monsieur Benoit ZWIERZCHIEWSKI, né le 19 août 1976 à Mouscron (Belgique) demeurant 103, rue Jules Moulet, 13006 MARSEILLE et Madame Sandrine BONGIORNO, co-gérante, née le 10 octobre 1980 à Marseille demeurant 63, bd Saint Jean, 13010 MARSEILLE,

A ces fonctions nommé par jugement du Tribunal de Grande Instance de Marseille du 25 octobre 2016 (redressement judiciaire) et du 31 janvier 2017 (liquidation judiciaire),

Agissant en vertu d'une ordonnance rendue le

20 juin 2019 publiée le 7 août 2019 au 2<sup>ème</sup> bureau du service de Publicité de Marseille en marge de la formalité publiée le 4 mai 2016 volume 2016 S n° 25,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Maître Jean-Charles HIDOUX.

### **RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél.: 04.91.37.33.96

- **p.vasquez@provansal.eu TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 26 avril 2021

**Me Thomas D'JOURNO**  
**Avocat**